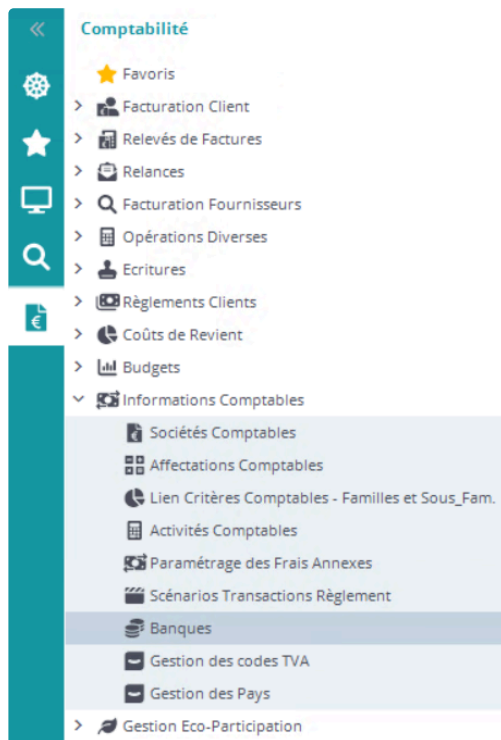


Gérer les banques

- [Fiche](#)

Cette application permet de définir des banques sur lesquelles seront fait les écritures de remise d'effets.



Fiche

Onglet « Général »

- **Réf. Banque** : Référence de la banque. Obligatoire en Création. Non modifiable.
- **Soc. Cpt.** : Sélection de la référence de la société comptable à laquelle seront rattachées les écritures de banque. Obligatoire en création. Modifiable.
- **Des.** : Désignation. Facultative. Modifiable.
- **Mot directeur** : Mot directeur. Facultative. Modifiable.
- **Code interne Banq.** : Code interne banque. Facultative. Modifiable.
- **Code IBAN** : Numéro de compte bancaire international. Facultative. Modifiable.
- **Code BIC** : Code d'identification des banques. Facultative. Modifiable.
- **Code Cpt.** : Sélection de la référence du compte de la banque à partir de la liste des comptes comptables. Obligatoire. Modifiable.
- **Journal** : Sélection de la référence du journal de la banque à partir de la liste des journaux. Obligatoire. Modifiable.
- **Gén. Fic. Bq.** : Détermine si lors de la confirmation d'écriture sur le compte de banque, il y a génération d'un fichier de remise en banque. Modifiable.
- **Nom Fic. Bq.** : Nom du fichier banque. Obligatoire si Gén. Fic. Bq. est à « VRAI ». Modifiable
- **Req. Gén. Fic.** : Sélection de la requête de génération du fichier banque. Obligatoire si Gén. Fic. Bq. est à « VRAI ». Modifiable.
- **Cde. Sys.** : Commande système à exécuter pour traiter le fichier de transfert des écritures. « &1 » représente le fichier généré par la REB. Facultative. Modifiable.
- **Référencement GED** : Permet d'indiquer si, lors de la génération des fichiers des écritures comptables pour la banque, on souhaite ou non référencer ces fichiers dans la GED.

- **Catégorie Défaut :** Catégorie par défaut à utiliser pour le référencement GED. Saisi uniquement si la zone précédente est cochée.
- **Mode Géné.:** Mode de génération des transactions de remise d'effets en banque. Les valeurs possibles sont :
 - Une transaction de remise en banque par banque et par effet à remettre : génération d'une remise par effet et par banque.
 - Une transaction de remise en banque par banque et par client : si plusieurs effets d'un même client pour une même banque sont remis, alors une seule transaction de remise en banque sera générée pour ce client.
 - Une transaction de remise en banque par banque et par date d'échéance : si plusieurs effets sur une même banque et à une même date d'échéance sont remis, alors une seule transaction de remise en banque sera générée.
 - Un transaction de remise en banque par banque : si plusieurs effets sont remis pour une même banque, alors une seule transaction de remise en banque est générée.
- **Code banque :** Code banque formant partie du RIB. Facultative. Modifiable.
- **Code Guichet :** Code guichet formant partie du RIB. Facultative. Modifiable.
- **Numéro Cpt. :** Numéro de compte formant partie du RIB. Facultative. Modifiable.
- **Clé RIB :** Clé RIB formant partie du RIB. Uniquement en consultation. Saisie par DIAPASON selon les valeurs précédentes du RIB.
- **Commentaire :** Commentaire associé à la banque. Facultative. Modifiable.

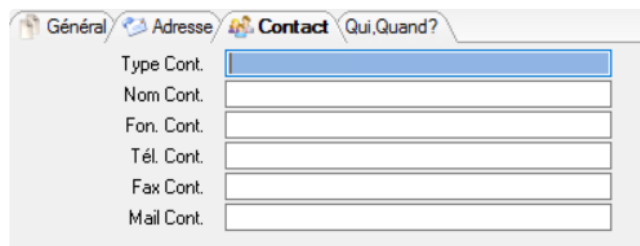
Onglet « Adresse »

- **Adresse :** Adresse du siège de l'agence bancaire. Facultative.
- **Code Postal :** Code postal du siège de l'agence bancaire. Facultative.
- **Ville :** Ville du siège de l'agence bancaire. Facultative.
- **Pays :** Pays du siège de l'agence bancaire. Sélection du paramètre utilisateur : *Données Techniques \ Paramètres Généraux \ Paramètres Utilisateurs \ Informations générales \ Pays*

Gérés. Facultative.

- **Correspondant** : Facultative.
- **Téléphone** : Facultative.
- **Fax** : Facultative.
- **Mail** : Facultative.

Onglet « Contacts »



Type Cont.	
Nom Cont.	
Fon. Cont.	
Tél. Cont.	
Fax Cont.	
Mail Cont.	

- **Type Cont. (Type Contact)** : Facultative.
- **Nom Cont. (Nom Contact)** : Facultative.
- **Fon. Cont. (Fonction Contact)** : Facultative.
- **Tél. Cont. (Téléphone Contact)** : Facultative
- **Fax Cont. (Fax Contact)** : Facultative.
- **Mail Cont. (Mail Contact)** : Facultative.

Onglet « Qui, Quand ? » : Uniquement en consultation. Information de gestion des banques
